

Annuaire Santé.fr de l'accessibilité des cabinets

APF France handicap et le Ministère de la santé lancent l'annuaire Santé.fr de l'accessibilité des cabinets : construisons-le ensemble !

Améliorer l'accès aux soins pour tous : une réponse concrète en ligne pour les professionnels de santé sur Santé.fr

Dans le cadre du cancer du sein, une tumeur est détectée quand elle mesure 3 mm en population générale, contre 40 mm pour les femmes en situation de handicap. 75 % des personnes en situation de handicap déclarent renoncer pour partie au moins à des soins courants, du fait de leur handicap*.

L'enjeu : améliorer l'accès aux soins des patients à besoins spécifiques

Face à de tels constats, et dans l'optique d'**améliorer l'accès aux soins pour les patients à besoins spécifiques**, APF France handicap et le Ministère de la Santé et de la Prévention ont travaillé à la création d'un annuaire unique, hébergé sur Sante.fr, avec l'ambition **d'identifier et valoriser l'accessibilité des lieux d'exercice et de soins**. Il s'agit de **donner aux patients une information simple, claire et précise à la fois, permettant de faciliter l'accès à la santé**.

Un outil co-construit entre représentants de patients et professionnels de santé

Le formulaire Sante.fr de l'accessibilité des cabinets a été **élaboré et validé par 15 organisations représentant notamment les usagers et les professionnels de santé** ; complet d'une part, rapide à remplir d'autre part. Les données concernent l'accès à votre lieu d'exercice, votre prise en charge, vos équipements. Vos réponses décriront **les éléments factuels d'accessibilité, sans contrôle a posteriori**. Les informations que vous fournirez seront **utiles à toute personne ayant un handicap sensoriel, intellectuel, moteur ou psychique, aux personnes en situation d'obésité ou de surpoids ainsi qu'aux personnes allophones**. Elles vous seront également utiles, dans **l'orientation de vos patients vers des confrères, ou pour éviter une demande de rendez-vous de la part d'un patient que vous ne pourriez finalement pas soigner**.

Une réponse concrète disponible, enrichie par les professionnels de santé

Le formulaire permettant de collecter les données de cet annuaire est d'ores et déjà en ligne. **Seuls vous, professionnels de santé, avez la main sur l'information diffusée**. Les données seront consultables par le grand public à compter du 4ème trimestre 2022 sur santé.fr, et accessibles **en open data**.

Vous avez la possibilité de renseigner une meilleure information, un meilleur parcours de soins à vos patients, et d'accomplir toujours mieux votre mission de soignant : dès aujourd'hui rendez-vous sur www.sante.fr/annuaire-accessibilite-pro

**Source : ARS Pays de la Loire, Rencontre régionale sur l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, juin 2016, Dossier de presse. Enquête sur 29 931 répondants.*